



COMITÉ ASSURER LA GESTION ET L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE
9 AVRIL 2024
EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET
VISIOCONFÉRENCE)

Membres :
Mme Geneviève Auclair, vice-présidente et conseillère municipale
(arrivée : 13 h 56)
M. Orlanduccio Fantini, citoyen membre (arrivée : 13 h 35)
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (arrivée : 14 h 11)
M. Alain Lafontaine, président et conseiller municipal
Mme Éliane Monteiro, citoyenne membre
Mme Sabrina Roy, conseillère municipale

Invitées et
Invités :
M. Carl Blanchet, chef de service – Gestion du territoire
M. Dany Carpentier, conseiller municipal
Mme Anne-Laurence Dumont, architecte paysagiste (13 h 48 à 14 h 10)
M. Robert Dussaut, directeur général adjoint - Planification
M. Marc-André Godin, directeur adjoint – Aménagement et
développement durable
M^e Alex Hamelin, directeur – Services juridiques (arrivée : 14 h 04)
Mme Nathalie Lafrenière, secrétaire administrative aux commissions et
comités
Mme Sandra Laquerre, coordonnatrice – Administration et finances
Mme Sonia Karine Larocque, ing., co-directrice par intérim - Génie
Mme Myriam Lavoie, chef de service – Planification et urbanisme
Mme Hélène Marchildon, attachée politique – Cabinet du maire
M. Daniel Massicotte, coordonnateur – Plan directeur et parcs
Mme Cindy Moreau, cheffe de service – Loisirs et vie communautaire
(13 h 48 à 14 h 10)
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
Mme Élise Laurence Pautz-Guay, coordonnatrice - Développement social
(13 h 48 à 14 h 10)
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation
citoyenne
Mme Pamela Andrea Soto Abasolo, coordonnatrice – Schéma et plan
d'urbanisme
M. Julien St-Laurent, chef de service – Environnement
M. Luc Tremblay, conseiller municipal (arrivée : 13 h 44)

Il est important de préciser que ce comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. **Ouverture de la réunion et mot de bienvenue du président**

L'ouverture de la réunion est faite par M. Alain Lafontaine, président du comité, à 13 h 31. M. Lafontaine souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut commencer.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

Les personnes présentes consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 12 mars 2024**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du comité le 12 mars 2024 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

5. **Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 mars 2024 de la Table de travail sur le logement social et abordable**

Le président s'informe auprès des membres s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la Table de travail sur le logement social et abordable qui leur a été envoyé avec l'avis de convocation de la présente réunion. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. **Portail citoyen**

L'équipe de l'aménagement et du développement durable présente le nouveau portail citoyen des permis, le nouvel outil pour déposer une requête de permis à la Ville, qui sera en ligne à compter du 17 avril prochain. Il s'agit d'une nouvelle plateforme sur le site Web pour les demandes de permis de tout genre, au lieu de passer par le 311. Il sera possible d'y demander des permis de construction, déclaration de travaux, arrosage, vente-débarras, etc., et d'en acquitter les frais en ligne. Le processus sera plus efficace, plus facile et plus rapide tant pour la population que pour l'administration. Les demandeurs seront en mesure de suivre le cheminement de leur demande et de connaître le nom de la personne responsable de son analyse. De plus, cette nouvelle plateforme permettra de réduire les délais d'attente au centre de services aux citoyens. Cette démarche fait partie d'un processus d'amélioration continue. Les entrepreneurs ainsi que l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec seront informés de cette nouveauté. La Direction des communications et de la participation citoyenne a préparé un plan de communication qui est prêt à être lancé afin d'informer la population.

7. Relance du centre-ville (suivi)

Depuis la pandémie, la Ville travaille en étroite collaboration à la relance du centre-ville avec les différents acteurs impliqués. Grâce au soutien financier du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) pour les années 2021, 2022 et 2023, plusieurs mesures ont été mises en place depuis. Or, le soutien du MEIE a été prolongé jusqu'à la fin de juillet 2024, ce qui permettra de poursuivre les initiatives encore cette année. Un bref historique du projet de relance économique du centre-ville est présenté. Avec la prolongation de la subvention, deux nouveaux projets ont été rendus possibles pour 2024. Le premier projet touche la mobilité urbaine, avec un compteur pour les cyclistes et les piétons. Ce compteur permettra de connaître l'utilisation des réseaux hors chaussée et d'avoir une connaissance plus juste de la part modale des déplacements actifs au centre-ville. Les données recueillies par le compteur, qui sera situé sur la Route verte, pourraient justifier des interventions en faveur de la mobilité durable. Le second projet concerne le vivre-ensemble. Il s'agit d'un forum sur la cohabitation sociale, qui aura lieu le 10 mai prochain, et qui réunira des acteurs décisionnels de différentes organisations, dont la Ville, le CIUSSS-MCQ et des organismes communautaires. L'objectif de la rencontre est de sensibiliser les décideurs aux questions entourant l'itinérance, et de trouver des solutions aux problèmes reliés au climat social difficile qui affecte le secteur du centre-ville. Des actions concrètes devraient découler de cet événement.

Les objectifs de l'aménagement de l'espace public en 2024 sont les suivants : prendre en considération les enjeux sociaux et de cohabitation du centre-ville dans le but de créer des espaces inclusifs et accessibles à tous et à toutes, travailler de manière collaborative avec les acteurs du milieu afin de rester à l'affût des tendances sociales, innover et rester agile dans l'approche de l'aménagement de l'espace public dans le but de s'adapter au contexte actuel, consolider les espaces transitoires existants en prenant en considération les commentaires des usagères et usagers. Les actions de 2024 verront à consolider les aménagements existants, intégrer les nouvelles pratiques en urbanisme tactique et intégrer les notions de design inclusif, le tout à faible coût.

Les résultats du sondage 2023 sur les aménagements ludiques du centre-ville sont présentés. Il en ressort que le confort et la qualité des aménagements sont qualifiés de satisfaisant à très satisfaisant par la majorité des 257 répondants, et que la programmation d'événements est jugée importante ou très importante par la majorité. Les aménagements seront reproduits en 2024, avec quelques bonifications, le tout à l'intérieur des budgets prévus.

- Piétonnisation de la rue des Forges : ajout de planteurs pour délimiter l'espace sans voiture aux rues Champlain, Hart, Badeaux et Craig, car les barrières de foules se sont avérées insuffisantes.
- Espace Saint-Lau : ajouts de tables à pique-nique, de fauteuils, de chaises longues, de maisonnettes et d'un prisme d'information.
- Espace Badeaux : des bacs de plantation, des tables à pique-nique, des parasols autoportants et un support à vélos seront installés. Il y aura peinture et huilage des infrastructures ainsi que verdissement de l'espace qui manquait d'ombrage, et une programmation estivale est prévue de juillet à septembre.

- Les salons urbains seront bonifiés par jumelage à une installation de stationnements pour vélos afin de favoriser la mobilité durable au centre-ville.
- L'Espace Patio revient avec une programmation améliorée. Plusieurs animations musicales sont prévues de même que la présence d'un travailleur de rue.
- Carré de la Fosse : les aménagements seront revus pour être modernisés et harmonisés, le tout dans le but de poursuivre la vocation d'agriculture urbaine de l'emplacement.

En outre, le nouveau Règlement sur l'occupation du domaine public par des terrasses, des contre-terrasses et des surfaces de commercialisation (2024, chapitre 17) est entré en vigueur et tous les établissements concernés ont été informés de l'obligation de maintenir un corridor de circulation d'au moins 1,2 m pour assurer l'accessibilité universelle. Cette année, les terrasses pourront ouvrir à compter du 15 avril, et la Ville a déjà reçu trente-quatre demandes de permis.

[...]

Levée de la réunion

Il est 14 h 56 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. Alain Lafontaine
Président du Comité et
conseiller municipal



Mme Nathalie Lafrenière
Secrétaire administrative aux
commissions et comités